

RÉGIME des SORTIES

Je soussigné(e)

Responsable de l'élève

Je fais le choix pour mon enfant du régime de sorties suivant : **(cocher la(les) case(s) correspondante(s)) :**

Demi-pensionnaire utilisant les transports scolaires : Carte rouge N° de circuit.....

Mon enfant sera obligatoirement carte rouge. Il restera dans l'établissement entre les heures de ramassage scolaire. Toute demande de sortie anticipée se fera sur demande écrite inscrite dans le carnet de liaison. Un demi-pensionnaire peut être autorisé à quitter le collège au plus tôt après le repas.

Demi-pensionnaire n'utilisant pas les transports scolaires : Carte rouge ou carte orange

Carte orange. Mon enfant est présent au collège pour son premier cours inscrit à l'emploi du temps et jusqu'au dernier cours de l'après-midi inscrit à l'emploi du temps ou **au plus tôt** après le repas.

Carte rouge. Mon enfant est présent au collège de 8h20 et jusqu'à la fin de la journée 16h55. Toute demande de sortie anticipée se fera sur demande écrite inscrite dans le carnet de liaison. Un demi-pensionnaire peut être autorisé à quitter le collège au plus tôt après le repas.

Externe, pourra sortir du collège : Carte verte ou carte rouge

Après le dernier cours de la demi-journée inscrit à l'emploi du temps : **carte verte** ;

A la fin de chaque demi-journée -12h30 et 16h55 : carte rouge. Toute demande de sortie anticipée se fera sur demande écrite notée dans le carnet de correspondance.

Pour les cartes oranges et vertes

En cas d'absence imprévue de professeur les élèves possédant une carte orange ou verte pourront sortir si le carnet de correspondance est signé au dos (autorisation de sortie).

Fait à, le.....

Signatures

Père

Mère

Tuteur